

MAIRIE D'AZAS



31380

PROCES VERBAL

**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 juin 2016**

Présents : MT LACOURT, B FAURE R MARTIN, L SICART, C ANTONSANTI, P BRUNO, D DUCHEMIN, V FABRE, JL GRANITI, M JOUBERT, S.RAINA, S RUITER, L TESTA, B TOURET.

Mme AVERSENG, secrétaire de mairie assiste au conseil

Du public assiste au conseil

Lecture et de l'ordre du jour du 29 juin 2016

Lecture et approbation du compte-rendu du conseil du 13/04/2016: Vote à l'unanimité

(Signalement de MME LE MAIRE par rapport à la Délibération 3-3-2016 : vote du budget : demande qu'une personne vérifie si le conseil s'est prononcé par rapport à la participation ou non aux frais de scolarisation pour un enfant inscrit dans une autre commune car ne l'a pas retrouvé cité dans les comptes rendus)

Lecture et approbation du compte-rendu du conseil du 24/05/2016 : Vote à l'unanimité

Désignation d'une secrétaire de séance: Virginie FABRE

Lettre de démission du conseil municipal de Bruno Touret remise à Mme le Maire.

Sortie de la réunion du conseil de B FAURE, B TOURET.à 21h07

4-1-2016 Délibération : concordante transfert de compétence « Exclusivement dans le cadre du Conservatoire de musique et de danse du Tarn : enseignement spécialisé de la musique et soutien à la pratique des amateurs de musique. »

Cf délibération ...

«L'étude présentée prévoit une antenne Tarn Agout du Conservatoire de musique et de danse du Tarn avec 2 antennes LAVAUUR et ST SULPICE (LAVAUUR, reprise partielle par le Conservatoire des enseignements et des enseignants de l'école associative la Lyre) actuellement 106 élèves fréquentent les 2 sites. La dernière proposition est beaucoup plus avantageuse car les enseignants ont été repris par le Conservatoire.

1° proposition 80 à 100 000 euros

2 propositions scénario 1 : 90 enfants cout net CCTA: 600 euros - scénario 2 : 120 enfants cout CCTA 11600 euros, c'est le 2° qui as été retenu à l'unanimité.

Le cout pour les familles devrait diminuer d'environ 30%

Démarrage prévu sept 2016, nous reverrons plus tard les possibilités d'intervention sur le temps scolaire et péri scolaire. »

Vote : 11 pour, 1 abstention

Sortie de la réunion du conseil de L.TESTA à 21h15

4-2-2016 Délibération : Actualisation du prix des repas du traiteur

Le traiteur majore de 0.86 % le prix du repas.

Actuellement nous payons le repas au traiteur : 2.75 TTC et avec cette majoration, nous payerons : 2.7742 TTC

Vote à l'unanimité

4-3-2016 Délibération : Actualisation des tarifs de cantine de la garderie, validation du règlement cantine garderie TAP.

Tarif de la cantine Le prix du repas actuel facturé aux parents est de 3,22 euros et il est proposé de passer à 3,30 euros ,soit une augmentation de 2,5 % incluant la hausse du traiteur et une meilleure prise en charge de nos frais de personnels. Malgré la hausse nous ne couvrons pas à 50 % les frais de personnels sans compter toutes les autres charges induites.

Vote : 10 pour, 1 contre

Tarif garderie : actuellement à 1.25 euros le matin et 1.50 le soir, décision de maintien du même tarif pour la rentrée 2016-2017

Vote à l'unanimité

Validation du règlement cantine garderie TAP :

Rajout : Pas de remboursement de la cantine ni de la garderie si l'absence de l'enfant n'est pas signalée trois jours ouvrés avant et pour tout motif.

Modifier le paragraphe : sur les activités TAP : elles sont comprises dans le temps périscolaire à mettre en gras.

Rajout : Tant que la garderie n'est pas ouverte, les enfants sont sous la responsabilité des parents et les parents doivent s'assurer que la garderie est bien ouverte.

Info : les TAP resteront sur deux jours.

Vote à l'unanimité

4-4-2016 Délibération Actualisation des tarifs de location de la salle des fêtes et de la salle des mariages

Location des salles : rappel des tarifs. Les prix de location ne changent pas mais avec un rajout supplémentaire des frais d'électricité : Relevé de la consommation électrique et faire payer suivant la consommation et le prix du kilowatt.

Location campanile : limité à 20 personnes à 30 euros réservation seulement pour les associations et les habitants d'Azas.

Modification pour la salle de l'atelier : uniquement pour les associations d'Azas.

Planning des réservations avec les associations : Calendrier à un an avec révision à six mois.

Pour les associations : Location des salles pour réunion de travail: non payant ainsi que pour les activités sans encaissement de recette.

Vote à l'unanimité

Point sur l'avancement du projet école :

Suite à la réunion de présentation par l'architecte et des différentes réponses par rapport à l'appel d'offre :

- Conseil municipal pour délibération qui portera sur le vote : une tranche globale ou deux tranches (1 ferme subventionnée à 40 % minimum et une autre conditionnelle).

La tranche ferme comporte : sanitaires, préaux et rampe handicapée cantine 107 800 euros hors taxe et la conditionnelle comporte : salle d'activité et abris : 81608 euros hors taxe.

- Convocation des entreprises pour renégocier les prix
- Commission d'appel d'offre

175 Rue de la Mairie, Le Communal 31380 AZAS Tél : 05.61.84.42.07 Fax : 05.61.84.50.36

email : azas.mairie@wanadoo.fr - Site : <http://www.mairie-azas.fr>

- Conseil municipal
- Courrier aux entreprises non retenues
- Courrier aux entreprises retenues après délai de 11 jours pour le recours des non retenues.
- Signature par entreprises
- Préfecture

Point sur les modalités de financement des travaux de l'école :

**5 banques, pour l'instant une seule a répondu favorablement avec un dossier complet avec un prêt sur un investissement sur 20 ans (1.75 % si trimestriel) avec un prêt relais sur 24 mois (à 1.20 %)
En attente.**

Questions diverses :

Installation de la table de ping-pong avec les membres du conseil municipal des jeunes le samedi 02 juillet à 10h.

Lettre de démission du conseil municipal de Stéphanie RUITER remise à Mme le Maire.

De nombreuses réunions ont eu lieu pour réorganiser le conseil et éviter les démissions et Mme le Maire avait annoncé qu'elle démissionnerait fin juillet, mais suite à la démission du 1^{er} adjoint, Benoit Fauré, Mme le Maire informe qu'elle ne peut pas communiquer la date de sa propre démission et va se rapprocher de la préfecture pour la conduite à tenir.

Prochain conseil municipal le lundi 04 juillet 2016 à 20h30

Fin du débat à 22h54.

Mme Marie-Thérèse LACOURT	M. Benoît FAURÉ	M. Richard MARTIN	Mme Laurence SICART	
M. Bruno TOURET	Mme Stéphanie RUITER	M. Loïc TESTA	M. Serge RAINA	Mme Marion JOUBERT
Mme Patricia BRUNO	M. David DUCHEMIN	Mme Christine ANTONSANTI	Mme Virginie FABRE	M. Jean-Louis GRANITI